

## ► LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOUS LA MENACE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE LIBÉRAL

On le sait, avec la RGPP appelée aujourd'hui MAP (pour Modernisation de l'Action Publique), l'administration centrale paye le prix fort. Il en va de même pour les services déconcentrés pris dans l'état de la décentralisation d'un côté et de la MAP de l'autre. **Les établissements publics (et notre ministère compte 82 EP I) se voient infliger des réductions de subventions drastiques et des suppressions d'emplois insupportables.**

Mis au pied du mur, ils sont sommés d'augmenter encore et encore le niveau de leurs ressources propres et d'attirer des financements privés. Là encore ces politiques, consubstantielles au désengagement de l'Etat, abîment les missions, dévoient le sens et dégradent les conditions de travail et le travail lui-même. Pour la CGT, il n'y a pas plusieurs « *ministère de la culture* » et des entités séparées opposées les unes aux autres !

→ Disons-le haut et fort le 6 février : il y a un ministère un et indivisible dont les établissements publics sont l'un des organes vitaux, au même titre que les services déconcentrés et l'administration centrale.



## LES REVENDICATIONS DES AGENTS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE AU CŒUR DE LA JOURNÉE D'ACTION DU 6 FÉVRIER

► Le 6 février prochain, la CGT appelle les salariés à se mobiliser et à faire irruption sur le terrain social : pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et la protection sociale. Dès le mois de décembre dernier, devant la gravité de la situation économique et sociale, face aux réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées, la CGT a pris ses responsabilités en posant cette journée d'action dans le calendrier. **Le 6 février, la CGT propose au monde du travail, public-privé, de s'organiser, de se rassembler, de s'unir et d'agir pour faire entendre ses revendications.**

## ► L'AUSTERITÉ IMPOSÉE AUX SALARIÉS ET AUX SERVICES PUBLICS

En ce début d'année, les vœux présidentiels sont venus confirmer le choix assumé d'une politique libérale. Le Président de la République a clairement fait entendre sa volonté de poursuivre dans la voie de l'austérité budgétaire. Partout en Europe, ces orientations provoquent une hausse dramatique du chômage, le développement de la pauvreté et une profonde remise en cause des droits sociaux.



**En France, pour les agents publics, cette politique a des effets extrêmement concrets et des plus nocifs :**

- la baisse du pouvoir d'achat conséquence du gel, sans précédent historique, de la valeur du point depuis 2010 qui sert à calculer nos salaires;
- le recul de l'âge de départ en retraite à taux plein et l'augmentation des cotisations ;
- des suppressions massives d'emplois notamment dans les ministères dits «non prioritaires», comme le ministère de la culture ;
- des restructurations des administrations et abandons de missions, dans le cadre hier de la RGPP demain de la MAP et de l'acte III de décentralisation, qui provoquent le désarroi des agents et des usagers ;
- une dégradation des conditions de travail et de la santé des personnels.

## ► DE NOUVELLES COUPES DANS LES BUDGETS DE L'ÉTAT POUR SUBVENTIONNER LE PATRONAT

Non seulement François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont décidé de ne rien changer à cette politique mais, de surcroît, ils ont annoncé **50 milliards de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques d'ici à la fin du quinquennat pour financer les nouveaux cadeaux faits au MEDEF**, sans aucune assurance de contrepartie (une addition qui s'élève à 30 milliards !). C'est ce qu'ils appellent : « *Pacte de Responsabilité* ».

## LE 6 FÉVRIER, PARTOUT AU MINISTÈRE, EN RÉGIONS COMME À PARIS → LA CGT-CULTURE VOUS APPELLE A LA GRÈVE ET À PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS

**La CGT-Culture a déposé un préavis de grève qui couvre l'ensemble des personnels de droit public et privé**

**Il nous appartient d'agir ensemble pour imposer un changement de cap  
Le 6 février, à l'offensive pour nos revendications !**

Paris, le vendredi 24 janvier 2014

### Rejoignez la CGT, syndiquez-vous !

Nom : .....  
Prénom : .....  
Métier : .....  
Titulaire :  Non titulaire :   
Adresse professionnelle : .....  
Téléphone : .....

Bulletin à renvoyer à la CGT culture, 61 rue Richelieu, 75002 Paris  
**Retrouvez toutes les informations sur notre site : [www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr)**

De nouveaux cadeaux au patronat, financés par de nouvelles réductions des moyens de la Fonction publique et qui se produisent **au moment même où la TVA subit une hausse généralisée pour compenser la dotation de 20 milliards accordée aux entreprises en 2013** au titre du « crédit d'impôts compétitivité emploi ».

Au moment où nous publions ce tract, nous apprenons que Bercy a pris le 15 janvier une circulaire en direction des ministères leur intimant de débiter les discussions budgétaires dès le 25 janvier afin de respecter les engagements... fixés par l'Elysée à l'horizon 2017 (les 50 milliards en moins) ; CQFD !

→ **Faut-il le rappeler : ce sont déjà 230 milliards d'euros d'aides qui profitent aux entreprises, sans aucune réelle évaluation des résultats escomptés, notamment en terme d'emploi, et ce malgré les demandes répétées de la CGT.**

→ **À L'INSTAR DE LA CONFÉDÉRATION CGT, L'UNION GÉNÉRALE DES FONCTIONNAIRES-CGT A PRIS, ELLE AUSSI, SES RESPONSABILITÉS EN APPELANT LES AGENTS DE L'ÉTAT À LA MOBILISATION LE 6 FÉVRIER !**

## FOCUS MINISTÈRE DE LA CULTURE

### ► **SALAIRES ET CARRIÈRES : LA LUTTE COMMENCE A PAYER À LA CULTURE, AMPLIFIONS LE MOUVEMENT !**

Les personnels, par les actions qu'ils ont menées avec la CGT en novembre et en décembre 2013, ont remis la question des salaires et des carrières en tête des revendications prioritaires. Aurélie Filippetti, contrainte de s'exprimer après le coup de semonce du Comité technique ministériel (CT-M) du 14 novembre, a reconnu (lettre du 21 novembre 2013 aux organisations syndicales) que les agents du ministère étaient victimes d'écarts de rémunération et de taux de promotion persistants en comparaison de ceux de la plupart des autres ministères.

**D'ores et déjà, la mobilisation a fait bouger les lignes. Hormis une prime de plusieurs centaines d'euros accordée à plusieurs milliers de catégorie C** sur la paye de décembre, la Ministre a confirmé plusieurs engagements dans un discours prononcé le 13 décembre devant le CT-M ; engagements réitérés par le Secrétaire général du ministère lors de ses vœux le 20 janvier dernier :

- **une première mesure concernera l'amélioration des taux de promotion de tous les corps du ministère ;**
- **pour les catégories C et B des mesures de repyramidage s'inscriront dans un calendrier pluriannuel ;**
- **pour la filière administrative, la Ministre a pris l'engagement d'un plan pluriannuel de repyramidage**

→ **Nous avons donc déjà avancé un peu, mais nous devons nous saisir pleinement du 6 février pour aller encore beaucoup plus loin dans les mesures de rattrapage du pouvoir d'achat et d'amélioration des carrières.**

de l'ensemble des personnels des catégories de la filière. La Ministre admet ainsi implicitement que nombre de personnels de cette filière exercent des fonctions de catégorie supérieure.

La Ministre a proposé que toutes ces mesures soient discutées rapidement et que ce cycle soit bouclé par un CT-M qu'elle s'engage à présider avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

→ **Notre action résolue doit se traduire par : une nette amélioration du taux de promotion de l'ensemble des corps ; la possibilité de changer de catégorie au regard des fonctions exercées et de l'ancienneté ; le passage à des corps à deux grades pour débloquent les carrières ; la plus grande transparence, l'équité et la revalorisation en matière indemnitaires ; sans oublier la mesure phare qui consiste dans le dégel immédiat du point d'indice, même si cette dernière est du ressort du gouvernement.**

### ► **PAS DE DÉCENTRALISATION SANS L'ÉTAT, POUR DES DRAC ET DES STAP RENFORCÉS**

Si nous ne sommes pas hostiles par principe à la décentralisation, nous ne pouvons absolument pas accepter que celle-ci se fasse au péril des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et des Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP). Et c'est pourtant ce que recèle la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM) adoptée par le Parlement en décembre dernier.

Une intersyndicale ministérielle s'est constituée pour défendre les DRAC et les STAP : leurs missions, leurs compétences, leurs savoir-faire, leurs emplois, et pour porter un projet alternatif.

Le 6 février, dans les A.G organisées en DRAC, dans les manifestations à Paris et en régions, nous devons réaffirmer avec force que : le devenir du ministère de la Culture, de ses administrations centrales, et celui des DRAC et des STAP sont indissociables ; l'égalité de traitement des citoyens devant le droit fondamental à la culture passe nécessairement par le renforcement des DRAC et STAP ; les services déconcentrés doivent être dotés de moyens financiers et humains à la hauteur de l'ampleur des enjeux... et il s'agit bien, à partir de ces fondations, de construire une démocratie culturelle.

→ **Sur un plan plus large, un collectif rassemblant une trentaine d'organisations professionnelles et syndicales agit pour défendre la place de l'Etat et son rôle essentiel à l'existence d'un service public culturel. La mobilisation qui gagne toutes les DRAC est un atout**

### ► **L'ARCHÉOLOGIE EN DANGER**

Si on ne compte plus les coups portés à l'archéologie préventive ces dernières années, nous sommes aujourd'hui à un tournant : **soit le ministère repose clairement les fondements durables d'un service public de l'archéologie ; soit il entérine un dispositif qui conduit tout droit, et à brève échéance, à la disparition de l'archéologie préventive.**

→ **Le combat remarquable et unitaire de la communauté archéologique doit être largement soutenu. C'est ce que nous ferons ensemble le 6 février.**